

des lumières dans la nuit

par Roberto S. Waack

Le champ de bataille a fait place au dialogue dans le monde de la foresterie. Les entreprises et les ONG, auparavant retranchées sur leurs positions d'attaque et de défense, s'efforcent désormais de trouver un terrain d'entente afin d'examiner progressivement les concepts divers et imprécis de la durabilité. Il s'agit d'un revirement total. Dans la recherche presque utopique d'un « consensus », un processus de prise de décision voit le jour sur la base du « consentement par le dialogue », pour remplacer le consentement traditionnel dicté par le pouvoir unilatéral des directives et décisions gouvernementales. Ni douloureux ni confortable, ce processus n'est même pas perçu comme efficace. Les discussions semblent s'éterniser et les résultats sont peu évidents.

C'est comme conduire la nuit sur une route non pavée. Petit à petit les conducteurs éclairent la voie. Parfois, une lueur aveuglante éblouit le groupe. Plus souvent, un ensemble de petits spots lumineux brillent dans la même direction et illuminent le chemin. Les processus et forums de négociation constituent une démarche conjointe pour ouvrir la voie de la durabilité, dans le but de non pas déboucher sur un objectif particulier mais d'améliorer les processus de production et d'innover sans cesse. Mieux la route est éclairée, plus il est possible d'aller vite et plus l'on obtient de résultats.

L'expansion impressionnante du Conseil de bonne gestion des forêts (FSC) qui certifie la gestion durable des forêts, depuis son lancement voilà près de 15 ans, donne la mesure de ces progrès. Les forêts certifiées par le FSC se sont multipliées par dizaine en moyenne au cours des cinq dernières années, et représentent dorénavant plus de 100 millions d'hectares dans plus de 78 pays, soit l'équivalent de 7 % des forêts identifiées comme essentielles à des fins de production. Les entreprises dont le chiffre d'affaires combiné est évalué à 250 milliards de dollars de produits ligneux se sont engagées envers la certification. Maintenant, plus de 9 000 détenteurs de certificats dans le monde vendent à peu près l'équivalent de 20 milliards de dollars par an de produits certifiés. Toutefois, il est encore trop tôt pour se réjouir. Tous les ans, une superficie de la taille de la Belgique disparaît pour rejoindre la moitié des forêts du monde qui sont déjà perdues. Et pourtant, plus de 90 % des 1,2 milliard d'habitants qui vivent dans l'extrême pauvreté sont tributaires des forêts pour une partie de leurs moyens de subsistance.

Toute opération forestière certifiée doit être conforme aux lois internationales, nationales et locales ainsi qu'aux principes du FSC, respecter les droits et responsabilités en matière d'occupation et d'exploitation, les droits des populations autochtones et des travailleurs, maintenir des contacts avec les communautés, générer des bénéfices multiples à partir de la forêt, gérer et limiter l'impact pour l'environnement, compiler et suivre un plan de gestion, surveiller et évaluer l'impact de la gestion forestière et préserver la valeur écologique élevée des forêts. Tout ceci bien sûr doit se faire en garantissant un accès équitable aux bénéfices de la certification ainsi qu'à l'aide d'un mécanisme qui assure intégrité, crédibilité et transparence.

La multiplication des nouveaux systèmes de gouvernance multipartites, utilisant le FSC comme critère, a considérablement modifié la prise de décision aux niveaux gouvernemental et privé. Des concepts tels que la certification par un tiers, la vérification, le contrôle indépendant, la définition de principes et de critères font dorénavant partie des décisions stratégiques. Cette nouvelle orientation procède d'une triple base, à savoir une nouvelle forme de génération de connaissances, le dialogue et la communication avec la société. Jamais auparavant une telle quantité de connaissances n'avait été produite sur les incidences sociales et



environnementales des activités humaines. Les recherches effectuées par la société civile contrastent avec le monde universitaire, et lui ouvre des perspectives.

La prolifération de ces projets de gouvernance multipartites suscite un débat intense. Cela s'explique en partie par l'inefficacité des gouvernements à incorporer les demandes socio-environnementales de manière équilibrée dans le cadre juridique formel. Pour compliquer encore les choses, la mondialisation impose des modèles de gouvernance à l'échelon supra-national. La légalité en matière de commerce international ne suffit plus, et la nécessité d'aller au-delà constitue la principale force motrice des nouveaux modèles forestiers multipartites prenantes. Le bois tropical en est un exemple. La gestion durable des forêts tropicales, à savoir limiter la déforestation en créant des richesses à partir des produits forestiers, évitant ainsi le défrichage des forêts au profit d'autres utilisations de la terre, est probablement la solution la plus efficace pour consolider ce que l'on appelle l'économie des forêts tropicales. De nombreux pays ont choisi d'utiliser du bois certifié provenant de la foresterie durable pour la passation de marchés publics et le contrôle des produits forestiers importés.

L'un des problèmes majeurs du monde tropical réside dans son environnement institutionnel de mauvaise qualité. Le cadre juridique est fragile et la plupart du temps, il n'est pas appliqué. L'exploitation des terres et la propriété foncière ne sont pas clairement définies, donnant lieu à toutes sortes de conflits et de mauvaises utilisations des forêts. L'approche du FSC constitue un élément important car elle garantit le respect des droits de propriété. Il en va de même



s'agissant du respect des droits des populations autochtones et de l'incorporation régulière de systèmes de gestion sociale et environnementale dans les activités sur le terrain.

Les principes et critères du FSC soulignent que les gouvernements et les organisations supra-gouvernementales sont importantes pour l'institutionnalisation des nouvelles règles sociales et environnementales, mais qu'ils ne sont plus essentiels à leur élaboration. Des accords entre les parties prenantes du FSC se substituent progressivement à la pratique qui consiste à faire pression sur les instances législatives, des principes et critères de portée plus vaste étant appliqués à l'échelon international. On aboutit à un ensemble plus cohérent et volumineux de règles utilisées par les gouvernements, les producteurs et les marchés.

La compensation pour présenter des produits et des marques à un système multiparties prenantes de certification est l'un des éléments essentiels de cette nouvelle orientation. Différentes approches tentent de comprendre pourquoi il est intéressant de participer à ces mécanismes complexes. La réputation est essentielle tout comme la légitimité. Les entreprises espèrent surtout que grâce à un label de certification, elles pourront vendre au prix fort, et en effet, le bois tropical certifié FSC s'écoule sur les marchés d'Europe du Nord à des prix de 10 à 30 % supérieurs aux produits non certifiés. Et cela, malgré l'ignorance du consommateur final ou son refus de payer plus pour un produit doté de composantes sociales et environnementales inhérentes propres. Il faut donc avoir recours à une stratégie de communication extrêmement sophistiquée, faisant

appel à la conscience du consommateur. Dorénavant, le débat sur la durabilité et le réchauffement planétaire concernent, sans aucun doute la majorité des consommateurs dans le monde, mais des progrès doivent encore être faits : accepter de payer un prix élevé pour un produit « durable » et, ce qui est plus difficile, comprendre la prolifération et la complexité des systèmes et labels de certification et de vérification.

Les prix forts sont étroitement liés à la réputation et à la légitimité dans les transactions entre entreprises. C'est là que se détermine la valeur, pas seulement en termes de prix plus élevés, mais également comme l'unique possibilité d'accéder au marché dans certaines situations. En outre, dans de nombreux cas, la certification sert de stratégie de différenciation. Le rapport avec le secteur financier est également important. Les produits forestiers peuvent être tracés, suivis, vérifiés et certifiés, ce qui non seulement améliore leur réputation mais en fait également des investissements moins risqués. Des principes, critères, normes et indicateurs débouchent sur de nouvelles routines productives et administratives, soumises à des contrôles indépendants et à des exigences d'amélioration continue.

Légitimité, réputation, diversification, atténuation des risques, accès au marché et prix forts sont les mots clés du développement de la foresterie durable, qui constitue une solution de remplacement incontournable pour les forêts des tropiques et un processus d'intégration décisif pour les plantations du Sud et les forêts tempérées du Sud et du Nord. 